

Compte-rendu de la rencontre voyageurs du 29 janvier 2018

Objectifs

Les rencontres voyageurs permettent de toucher le public usager des transports en commun et du pôle gare de Melun, ainsi que d'encourager leur participation à la concertation.

Elles ont pour objectifs :

- d'informer sur le projet et sur les rendez-vous de la concertation ;
- de répondre aux questions posées;
- de recueillir l'avis du public en l'invitant à s'exprimer *via* les différents outils d'expression (dépôt d'avis dans l'urne *via* la fiche avis, formulaire du site Internet, coupon T...).

Organisation

Lieu: Hall du bâtiment voyageurs de la gare ferroviaire de Melun

Horaires : entre 17h30 et 20h.

Matériel :

- Un stand aux couleurs du projet
- Des outils d'information :
 - Trois panneaux d'exposition sur le projet et un panneau aux couleurs d'Île-de-France Mobilités
 - Des plaquettes d'information avec le coupon T
 - Le film
 - Des flyers d'annonce de la concertation
 - Des cartes du projet (aménagements autour de la gare, options de reconfiguration des gares routières, scénarios de franchissement)
- Des outils d'expression :
 - Une urne de recueil des avis
 - Des fiches avis/questionnaires



Présentation du projet devant les panneaux d'exposition

Méthode

- L'équipe s'est répartie dans la gare et ses abords (gares routières nord et sud) afin de distribuer la plaquette et le flyer, de présenter le projet et d'encourager les usagers à donner leur avis en envoyant une carte T par voie postale ou en déposant directement leur avis dans l'urne ;
- Des membres de l'équipe sont restés au stand pour répondre aux questions des voyageurs venant spontanément ;
- Lorsqu'un dialogue était engagé, le membre de l'équipe proposait à l'utilisateur de remplir la fiche avis, ou retranscrivait à sa place les principales idées émises. La fiche était ensuite déposée dans l'urne ;

AMÉNAGEMENT DU PÔLE-GARE DE MELUN

39 avis écrits ont été recueillis (37 fiches et 2 coupons T). Les échanges consignés ont vocation à nourrir le bilan de la concertation.

Fréquentation

- Au cours de la rencontre, **200 plaquettes** et **200 flyers** ont été distribués.
- Etait présent **Jean-Louis MASSON**, maire-adjoint aux transports de Vaux-le-Pénil.

Contenu des échanges

Les thématiques suivantes ont été abordées, classées selon leur occurrence :

- **L'opportunité du projet d'aménagement du pôle gare** : les personnes s'exprimant sur le projet en saluent l'opportunité, considèrent le pôle comme un lieu à valoriser, mais soulignent la nécessité de penser les usages sur le long terme pour ne pas « reproduire les erreurs passées » ;
- **Les commerces, les services et les taxis** autour du pôle sont reconnus comme le **principal point positif** ;
- **Les avantages et inconvénients des trois scénarios de franchissement** : leurs caractéristiques techniques, le scénario souterrain souvent jugé plus confortable pour les piétons (plus particulièrement pour les voyageurs munis d'une valise) et plus rapide que la passerelle pour accéder aux quais ;
- **Les difficultés de circulation et de cohabitation entre les différents modes de déplacements** autour du pôle (piétons, cycles, voitures et bus) **en particulier sur le parvis nord, la gare routière sud et l'avenue Thiers**, jugée dangereuse. Les piétons et les cyclistes soulignent les problèmes de sécurité routière ;
- **Le stationnement et le dépose-minute limités** aux abords du pôle gare ;
- **Le manque d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite** (manque d'ascenseurs, rampes ou escalators) ;
- **L'insécurité** dans les environs du pôle-gare (trafics, agressions, ...) ;
- **La coupure urbaine** que représente la gare entre les villes ;
- Le manque de **lisibilité** du pôle et de **signalétique** ;
- L'amélioration des **correspondances entre les trains et les bus** ainsi que **l'augmentation de leur fréquence** ;
- **L'absence de sièges** dans et autour du pôle ;
- **Le coût** du projet (craintes de voir les impôts augmenter) ;
- **La durée des travaux** et **l'échéance** du projet.

Conclusion

Cette rencontre, organisée par Île-de-France Mobilités, maître d'ouvrage du projet, avait pour but de **lancer la concertation** sur le projet d'aménagement du pôle-gare de Melun. Elle a constitué **un premier contact fructueux** entre les usagers de la gare et l'équipe projet. Ce rendez-vous a permis **d'informer les usagers** sur le projet et sur la concertation qui s'ouvrait, ainsi que sur les modalités de participation (rencontres à venir, participation *via* coupons T et site Internet). À noter que certaines personnes se sont déplacées spécialement pour la rencontre. Le **dispositif a été bien perçu par les usagers**.

Parmi les personnes rencontrées, plusieurs avaient déjà reçu la plaquette à leur domicile, et avaient donc connaissance du projet. L'aménagement du pôle-gare est majoritairement bien accueilli par les voyageurs rencontrés. Les personnes ont formulé de **nombreuses critiques sur le fonctionnement actuel du pôle** et questionné l'équipe projet sur les caractéristiques techniques d'aménagement.

Les témoignages recueillis serviront à alimenter le bilan de la concertation.